

## Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 28 avril

### La régionalisation : un décor en carton-pâte sans salariés ?

Nous allons débattre au cours de cette réunion du CSE, de l'appel d'offres sur le maquillage pour l'ensemble du réseau régional.

France Télévisions franchit ainsi une ligne jaune, en s'attaquant désormais aux cœurs de métier de la fabrication. La politique sociale de l'entreprise apparaît ainsi au grand jour : un détricotage progressif du tissu social par l'externalisation des savoir-faire. En commençant par s'attaquer aux femmes. Et aux bas salaires.

Jusqu'où la direction entend-elle aller ? A quel degré de rabougrissement des capacités de fabrication en interne, la stratégie occulte de l'entreprise nous prépare-t-elle ?

Quels autres métiers a-t-on prévu d'effacer de l'entreprise, dans cette danse du ventre obscène devant un État de plus en plus antisocial.

Le destin qu'a « fomenté » la direction pour le réseau régional est en train de prendre forme à petits pas, au fur et à mesure que les brumes du projet de régionalisation se dissipent.

Et ce qu'on entrevoit nous inquiète et nous met en colère.

L'épisode du 18h30 a entaché durablement la confiance des salariés et de leurs représentants dans la direction, et dans sa capacité à faire émerger des développements porteurs de sens.

Les prochaines étapes annoncées laissent craindre un fonctionnement industrialisé, sans place pour la créativité : émissions matinales en kit, façon cuisine Ikea, rédactions enfermées dans le quotidien de journaux faisant la part belle au plateau et au « journalisme de solution », modes de fabrication appauvris et standardisés.

Le contenu qualitatif, les magazines, les documentaires et autres émissions musicales sont de plus en plus la chasse gardée des producteurs privés. Au mieux, à ce stade, les équipes techniques de France 3 ou de la Fabrique sont-elles les exécutants, aux ordres des boîtes privées.

Au final, que restera-t-il aux équipes de France 3, du gâteau de la régionalisation ? Nous ne saurions accepter que les salariés soient cantonnés à un rôle d'opérateurs, exécutant des tâches répétitives et peu intéressantes.

La responsabilité de la direction est de donner des perspectives aux salariés. S'il apparaît que le projet de régionalisation n'est qu'un décor de carton-pâte qui consiste à offrir les antennes régionales à des tas de « partenaires », au détriment des salariés, la rupture sera totale et les risques professionnels vont se multiplier.

Le 28 avril 2021